

Le centre communal d'action sociale de Guipavas

Le centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public autonome, anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de Guipavas. Il est installé au sein de la Maison des solidarités Madeleine Lagadec, 11 rue Amiral Troude.

Le CCAS est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation pour les personnes qui rencontrent des difficultés diverses (logement, budget, emploi, transport, handicap, maintien à domicile, etc.).

○ **Ses missions obligatoires**

Les dossiers d'**aide sociale légale** (aide à l'hébergement, services ménagers, etc.) et les obligations alimentaires sont instruits par le CCAS pour le compte du Conseil général.

Le CCAS procède également à l'**élection de domicile** des personnes sans domicile stable afin de faire valoir leurs droits.



○ Ses missions facultatives

Le CCAS vient en **aide aux publics en difficulté**. Ces secours peuvent prendre la forme de chèques d'accompagnement personnalisé, colis alimentaires, coupons sport loisirs culture, microcrédits sociaux, aide aux mini-camps pour les enfants, secours exceptionnels, etc.

La commune dispose également de **logements conventionnés**. La majorité de ceux-ci appartiennent à *Brest métropole habitat*. On recense aussi des logements appartenant à *Habitat 29*, *Armorique habitat* et *Logis breton*. Les personnes désirant obtenir un logement social à Guipavas doivent déposer un dossier auprès des organismes bailleurs. Elles peuvent, si elles le souhaitent, se faire connaître auprès du CCAS.



Enfin le CCAS délivre des cartes de bus à tarif préférentiel Tempo et Rythmo du **réseau Bibus** ainsi que des cartes d'aide à la mobilité du **réseau départemental Penn Ar Bed**.

○ Les actions de prévention

Des actions sont régulièrement menées en réponse aux problématiques rencontrées par les usagers (ateliers pédagogiques, conférences-débats, participation à la journée mondiale du refus de la misère, participation à la journée nationale de l'audition, organisation de séjours pour les seniors, etc.).

Renseignements au CCAS de Guipavas. Tél. : 02.98.32.88.33
ou ccas@mairie-guipavas.fr

